

# CÉCILE DIMOUAMOUA

## Fondatrice de l'association IJE

*“Il faut rappeler que, moi-même, je suis immigrée et qu'à ce titre, je me sens plus proche des miens et je peux comprendre davantage leurs souffrances.”*

Constatant les inégalités récurrentes que subissent les immigrés de France, Cécile Dumouamoua a décidé d'en faire son cheval de bataille. Aussitôt dit, aussitôt fait, la Camerounaise d'origine, juriste de formation, titulaire d'une double maîtrise *Droit des affaires et carrières judiciaires* et d'un 3<sup>ème</sup> Cycle en *Droit Public Économique*, crée, en 2007, l'association IJE (Association Intégration Juridique et Économique) qui a pour but de venir en aide à celles et ceux qui n'ont pas accès au droit et à l'emploi.

### Quel fut l'élément déclencheur qui vous a amenée à travailler dans le secteur juridique ?

Depuis mon enfance, j'ai toujours aimé prendre la défense des autres, venir en aide à mes sœurs et à mes amis. J'ai toujours eu ce désir de justice, d'équité. Alors, une fois mon baccalauréat littéraire obtenu, j'ai naturellement choisi de m'orienter vers une faculté de droit. Mes stages dans divers cabinets d'avocats au fil de mes études ont confirmé ce penchant.

### Quand avez-vous décidé de créer l'IJE ?

J'ai été bénévole dans plusieurs organisations, notamment à la *Cimade* et cette expérience m'a beaucoup marquée. Je recevais au quotidien des personnes immigrées en situation irrégulière en grande difficulté. C'est en les écoutant et en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques que j'ai compris que je pouvais me rendre utile en les aidant. J'ai donc abandonné mon poste de juriste pour mettre mes compétences au service du plus grand nombre dans le cadre d'une association, l'IJE créée en 2007, pour venir en aide aux personnes en situation d'exclusion ; ces hommes et ces femmes, toutes origines confondues, qui vivent en France et qui s'y retrouvent désavantagés à cause de leur origine, de leur sexe, de l'âge ou en raison de l'absence de formation professionnelle. Il faut rappeler que, moi-même, je suis immigrée et qu'à ce titre je me sens plus proche des miens et je peux comprendre davantage leurs souffrances

### Quels sont précisément vos champs d'actions ?

L'intégration juridique n'a de sens que si les personnes sont aussi intégrées économiquement. Nous ciblons donc notre action sur trois pôles principaux :

le pôle *défense des droits*, qui informe et accompagne les personnes pour la défense de leurs droits. Nous y traitons des problèmes liés au séjour, à la nationalité, des licenciements, des expulsions locatives, de tout ce qui est droit de la famille... Le pôle *insertion professionnelle* qui reçoit les demandeurs d'emploi dans les ateliers de coaching, et enfin le pôle *développement entrepreneurial*, où nous assurons un accompagnement juridico-managérial des TPE et auto entrepreneurs.



### Avez-vous reçu des aides, ou cela s'est-il fait par vous-même ?

D'une manière générale, il faut savoir que les aides et subventions de fonctionnement ne sont pas automatiquement octroyées par l'État à la création d'une association ; par conséquent, une fois lancée, l'association que je dirige a fonctionné sur mes fonds propres. Mais j'ai très vite pu compter sur des partenaires de confiance : certains médias, la ville de Paris, les maisons des associations et des structures d'insertion avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration.

### Quels sont les cas que vous rencontrez le plus ?

Force est de constater que la majorité des personnes reçues sont des immigrés confrontés aux problèmes d'accès au droit et aux difficultés d'insertion professionnelle. Ce sont souvent des personnes qui viennent pour des problèmes de titre de séjour (première demande ou renouvellement et refus de séjour) ; mais nous recevons aussi beaucoup de femmes victimes de violences conjugales ou qui rencontrent des problèmes liés au divorce, à la séparation et surtout à la pension alimentaire.



### Depuis l'année dernière, vous avez reçu le Grand Prix de l'humanitaire au Sénat, pouvez-vous nous en parler ?

En effet, j'ai reçu cette distinction honorifique, sous forme d'un diplôme et d'une médaille d'argent pour mon dévouement social et humanitaire. J'ai été très honorée de recevoir ce prix qui me conforte dans la voie que j'ai choisie et me donne encore plus de courage et de responsabilités pour le chemin qu'il me reste à parcourir. C'est une marque de reconnaissance du travail très difficile que j'accomplis au quotidien. De plus, la cérémonie s'est déroulée dans le somptueux cadre du Sénat, une des institutions suprêmes du pouvoir législatif en France, le pays des droits de l'Homme, cela donne une dimension internationale à ce prix.

### Quelle sera la prochaine étape ?

L'Élysée en 2017, bien sûr ! Plus sérieusement, nous avons de nombreux objectifs et nous continuerons à travailler pour faire reculer, en France, les inégalités et lutter contre les injustices. Nous avons, par exemple, dédié récemment une journée de consultation juridique aux femmes qui entreprennent et le succès de cette journée nous prouve que les lignes bougent. Nous sommes contents d'être au cœur de ce mouvement. Et dès le mois d'Avril, nous lançons justement une série de conférences dédiées aux entrepreneurs. Toutes les personnes intéressées sont invitées à consulter régulièrement notre site [www.ije-asso.fr](http://www.ije-asso.fr) et notre page Facebook.

STEVYNE NZABA.

Association Intégration Juridique et Economique  
12 Avenue Maurice THOREZ  
Immeuble Sofradom (bureau 29)  
94200 Ivry Sur Seine  
Permanence d'accueil sur Rendez-vous  
Mail : [contact@ije-asso.fr](mailto:contact@ije-asso.fr)  
Tel : 01 46 70 48 32 ou 06 47 76 51 33  
Site : [www.ije-asso.fr](http://www.ije-asso.fr)  
Facebook : [www.facebook.com/IJE](http://www.facebook.com/IJE)